

Le partage d'informations au sein de l'équipe pluridisciplinaire INCONTOURNABLE 2018 !

Contexte

Tous les établissements disposent aujourd'hui d'un dossier pour chaque personne accompagnée, dossier qui contient des informations administratives, médicales, sociales ou liées à son histoire et à son projet de vie. Que ce dossier soit informatisé ou structuré, qu'il soit composé de différentes chemises, classeurs ou autres dossiers suspendus entreposés dans différents espaces, il peut être à tout moment consulté par l'utilisateur. Dès lors, comment régir l'accès des professionnels à un dossier censé ne concerner que les usagers ? Le dossier médical ne peut-il être consulté et complété que par le médecin traitant ? Comment organiser le partage d'informations à domicile où les intervenants sont multiples ? Faites le point sur l'évolution de la réglementation en la matière avec votre formateur tout au long de cette journée dédiée !

Enjeu

Evoluer, se perfectionner

Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les règles du partage d'informations au sein de l'équipe et avec les proches,
- Faire évoluer les pratiques au sein de votre établissement ou service,
- Organiser les dossiers individuels des personnes accompagnées dans le respect des règles en vigueur.

Méthode pédagogique

Animation du formateur à l'aide de **supports et outils techniques** projetés et diffusés en séance, en alternant les **apports théoriques, réglementaires**, et les **travaux sur cas pratiques et exemples concrets**.

+ en amont, autodiagnostic des stagiaires établit sur la base d'un questionnaire permettant d'adapter le contenu de la formation à vos besoins et attentes spécifiques.

+ à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire pour recueil de ses observations sur le déroulé de la formation

Evaluation des acquis et du transfert de compétences

- Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires en fin de stage
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle par le manager 3 mois après la tenue de la formation

Sanction de la formation

Délivrance d'une attestation de présence à chaque participant établie sur la base des listes d'émargement signées par les stagiaires

Public visé

- Gestionnaires d'établissement et de services,
- Directeurs, Chefs de service, Personnel d'encadrement,
- Responsables qualité,
- Responsable système d'information, ...

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Formateur

Katy GIRAUD, consultante et formatrice

Durée et dates

1 séance d'1 journée de 7 h 00

Adaptable en fonction des besoins spécifiques

Lieu

Formation dispensée en **présentiel** au sein de votre établissement ou dans tout autre lieu à définir en fonction de vos besoins

Tarif

Sur devis, adapté à vos besoins

Programme de la formation

1 – Présentation du cadre réglementaire et légal :

- Savoir ce que signifient le secret professionnel, la confidentialité : le cadre du partage d'informations,
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques en vigueur,
- Connaître et maîtriser les conditions de recueil d'informations auprès de la personne accompagnée,
- Comprendre la notion de consentement,
- Maîtriser les spécificités des données à caractère médical.

2 – Maîtrise de la mise en œuvre au sein de votre établissement

- Maîtriser, rationaliser et sécuriser l'organisation du dossier (format papier et/ou informatisé),
- Savoir mettre en œuvre les règles du partage d'informations au sein de l'équipe,
- Savoir mettre en œuvre les règles du partage d'information avec la famille et les proches.